



Stage de fin d'études – 5 mois

« Politique européenne de l'eau – agriculture & milieux marins »

Bureau de Benoit Biteau, député européen

Missions du stage

Durant la période du stage, le·la stagiaire travaillera avec le député et ses assistant·e-s parlementaires dans les différentes tâches d'un·e assistant·e parlementaire (travail parlementaire, recherche, communication, administration), notamment en lien avec le travail de Benoit Biteau dans les Commissions Pêche, Agriculture et Développement International.

Plus particulièrement, l'axe fort de ce stage portera sur la politique européenne de l'eau et les liens avec l'agriculture et l'état des milieux marins. Dans ce cadre, le·la stagiaire travaillera spécifiquement sur :

- Le suivi du renouvellement en France et dans d'autres pays européens des plans de gestion des rivières et bassins versants ([SDAGE en France](#)) pour la programmation 2021-2027 ;
- La mise en œuvre législative et concrète du [volet "élimination de pollution" du Green Deal européen](#) ;
- Une veille sur les grands projets d'irrigation dans les pays membres de l'UE ;

Ce stage fera l'objet de la rédaction d'une étude sur les politiques européennes de l'eau sous l'angle de l'agriculture et de la protection des milieux marins.

Profil & compétences

- Être étudiant·e (sciences politiques, droit de l'environnement, études européennes, développement rural, géographie, école d'ingénieur...)
- Avoir un bon niveau en anglais et en français (oral et écrit) ; d'autres langues sont un plus ;
- Avoir de bonnes compétences écrites et informatiques ;
- Avoir une connaissance générale et un intérêt pour les questions européennes ;
- Avoir un intérêt pour les questions de politiques agricoles et environnementales ;

Ce stage requiert une capacité d'organisation, d'adaptation et d'initiative dans un contexte de travail souvent intense et varié.

Un goût pour le travail d'équipe, la collaboration, le travail dans milieu multiculturel mais aussi l'esprit de synthèse sont particulièrement utiles.

Conditions pratiques

Rémunération & droits

Le·la stagiaire recevra une indemnité de **1300€ par mois**.



Le·la stagiaire aura droit à 16 heures de congé par mois de stage, soit environ 10 jours pour un stage de 5 mois.

Le·la stagiaire sera couvert·e pendant la durée de son stage contre les risques de maladie et d'accident, cette couverture étant complémentaire par rapport au régime national ou à tout autre régime d'assurance.

Benoit Biteau et son équipe s'engagent à respecter les principes prévus par la « [Charte européenne pour la qualité des stages et apprentissages](#) » du Forum européen de la Jeunesse.

Obligations

Par ailleurs, le Parlement européen impose aux stagiaires de remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans ;
- Ne pas bénéficier d'un contrat de travail ou d'une autre forme de relation de travail contractuelle pendant le stage ;
- Ne pas avoir effectué précédemment de stage auprès d'un·e député·e, à l'exception des visites d'étude ;
- Ne pas avoir occupé précédemment la fonction d'assistant·e parlementaire d'un·e député·e ;
- Pour la durée du stage, être en conformité avec les réglementations de séjour et de travail dans l'État membre concerné avant de pénétrer dans le pays où ils ont été affectés, s'ils ne sont pas citoyen·ne·s de l'Union européenne.

Du fait de la crise du COVID, la majeure partie du travail risque malheureusement de se dérouler en télétravail, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Malgré cela, le Parlement impose de résider à Bruxelles pour la durée du stage.

Candidature

Pour candidater, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse benoit.biteau@europarl.europa.eu **ET** felix.tuchais@europarl.europa.eu avec pour objet « Candidature stage » suivi de votre nom et de votre prénom.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 27 Janvier 2021.

Les candidat·e·s présélectionné·e·s seront contacté·e·s avant le 2 Février pour un entretien téléphonique entre la première et la seconde semaine de Février.

Le stage débutera le Lundi 22 Février.